

Une heureuse initiative

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **70 (1931)**

Heft 19

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223918>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Arrivés plus loin, nos deux négociants avaient déjà échangé cinq ou six fois l'éternelle pièce de deux sous, et ne cessaient de s'applaudir de leur découverte d'eau-de-cerise à quatre sous le verre. Inutile de dire qu'arrivés au champ de foire ils n'avaient pas la tête parfaitement au commerce et n'étaient frappés que d'une seule idée, c'est que plus ils buvaient, plus ils gagnaient. Sous l'empire de cette combinaison, il firent faire la navette à la fameuse pièce de deux sous, jusqu'au moment où, le barillet étant entièrement vidé, Turban se mit à dire à Sariol :

— Ah, ça ! mais tu t'es fichu dedans, toi ; nous avons acheté pour vingt francs de kirsch, tout a été débité, et nous n'avons que deux sous en caisse.

— Comment que deux sous ?... En tout ?

— Mais oui, en tout...

— Alors, t'es un filou, t'as volé la caisse.

De là une explication à coups de poings l'intervention de la police et le délit commis.

Voilà ce que nous avons démêlé dans les explications des deux prévenus au sujet de l'étrange spéculation, cause première du délit.

Le tribunal les a condamnés chacun à huit jours de prison.

Si c'est pour élever leur famille qu'ils ont entrepris leur singulier commerce, ils feront bien de chercher une autre combinaison.

LE FEUILLETON



LA MÈRE

Roman inédit.

18

Ici, les rires des jeunes filles et de leur prisonnier mirent un point suspensif à la gelée d'épine-vinette. Mme Berger, craignant quelque enfantillage, dont le docteur se fût peut-être offusqué, intervenait, s'informant ; mais, toutes parlaient et gesticulaient à la fois, composant un chœur où les mots gourmand, meringue, hygiène, sobriété, etc., chevauchaient les uns les autres.

— On n'y comprend rien, s'écria Mme Pousaz.

Constatation qui surprit profondément ces demoiselles, chacune s'étant efforcée d'expliquer haut et clair les griefs de la communauté.

— Rien du tout, confirma Mme Gailloud.

— C'est un vrai galimatias, opina Mlle Tauxe, la maîtresse de piano.

— Eh ! bien, reprit Mme Berger s'adressant à Ida Pousaz, toi qui es raisonnable, Idelette, prends la parole au nom de toutes.

Mais la bonne fille, intimidée, s'y refusa. Et c'était bien dans sa nature simple et confiante. Comment eût-elle accusé quelqu'un de quoi que ce fût, même en plaisantant ?

— Parle, Jeanne, dit-elle, tu sais mieux dire.

Les autres, Berthe, Hélène et Alice Gailloud, Pauline Pasche, approuvèrent.

— Oui Jeanne, oui...

— Eh ! bien, mesdames, j'obéis. Sachez donc que cet excellent docteur est sujet à des attaques...

— Oh ! Dieu, fit Mme Pousaz qui prenait toutes choses au sérieux, peut-on plaisanter ainsi ?

— Rassurez-vous... des attaques de meringophagie.

Bouche pleine, le docteur approuva le mot.

— Un carabin n'eût pas mieux dit.

Mais Mme Berger grondait ; ces fillettes impertinentes allaient décidément trop loin.

— Veux-tu bien te taire, Jeanne... Tu manques de respect au docteur. Venez près de nous, docteur, et laissez ces petites filles à leurs taquineries.

— Jamais, maman, jamais ! Le docteur est notre proie. N'est-ce pas, mesdemoiselles ?

Celles-ci encouragées par l'attitude complaisante du médecin, approuvèrent.

— Oui, oui, notre proie.

— Bien coriace, murmura le docteur.

Jeanne continuait son réquisitoire.

— Il s'adonne, comme nous, au péché de gourmandise.

Ici, l'accusé se défendit.

— Ah ! pour le coup, je m'insurge. Meringophage, si vous voulez, mais gourmand, les dieux m'en préservent !

— Comment cela ?

— Pas gourmand pour un liard. Si je mange des friandises, ce que vous prétendez...

Toutes crièrent :

— Oui, oui.

Le docteur s'inclina.

— Soit. Eh ! bien sachez, dignes filles d'Eve, dépourvues de toute curiosité, ce que c'est uniquement par amour du prochain.

Il s'était redressé de toute sa petite taille et levait sa cuiller vers le ciel en un geste solennel et vraiment doctoral.

— Oui, mesdames, oui mesdemoiselles, par amour du prochain. Et cela date de ma plus tendre enfance.

— Dévouement précoce, dit Hélène Gailloud.

— Ne me flattez pas.

— Conte-nous cette histoire, docteur, réclama Mme Pousaz.

— Il le faut bien. C'est ma justification. Le tribunal appréciera. Voici... J'avais un oncle pasteur, un très digne homme, qui fut mon premier maître de latin. Or, cet oncle témoignait d'une prédilection peu ordinaire pour le bœuf en daube et les meringues. L'expérience et l'observation n'apprirent que nombre de ses confrères partageaient ce goût respectable. Or, comme ces messieurs ne pouvaient être accusés de gourmandise — un des sept péchés capitaux, mesdemoiselles, ni plus ni moins — j'en conclus qu'ils avalaient des meringues pour en diminuer le nombre, tout simplement, et, par cela même, supprimer la tentation cause du péché.

Le docteur avait achevé son petit plaidoyer, d'un air silencieux et recueilli ; puis, le dernier mot lancé, il prit une copieuse cuillerée de crème dont il se régala complaisamment.

— Et, alors, mon bon docteur, demanda Jeanne, vous vous êtes aussi décidé à supprimer... pour l'amour du prochain ?

— Le concert, annonça Jeanne.

Empressés, les jeunes gens se rapprochaient ; les hommes mûrs, plus cérémonieux et plus lents s'inclinaient devant les dames, tandis que l'orchestre jouait les premières mesures d'une habanera très connue.

— Oh ! c'est *Carmen* ! s'écria Alice Gailloud.

Et, sans souci des habits noirs papillonnant autour d'elle, la fillette prit sa sœur par la main et l'entraîna, chantonnant :

L'amour est enfant de bohème...

CHAPITRE VIII.

Et, tandis que la musique passionnée de Bizet rythmait l'aventure amoureuse de la Carmencita, quelques dames, avec le vieux docteur, devaient encore sur la terrasse. Mme Berger, un peu lasse, avait prié Jeanne de veiller au placement des invités ; madame Pousaz « irait plus tard » et madame Gailloud, n'aimant guère la musique « tiendrait société » à ses amies. Mais, la conversation, troublée par les harmonies de l'orchestre, allait cahin caha. Cependant, Mme Pousaz, dit, avec un hochement de tête mystérieux :

— Que de choses rappelle semblable fête.

Elle pensait aux fiançailles de Jeanne et de Paul.

— Mon ignorance à ce sujet est déplorable, avoua le médecin, sans toutefois que cet aveu parut l'attrister énormément.

Il avait conservé dans sa main gauche l'assiette à meringues et il gesticulait de la main droite, armée de la cuiller d'argent.

— Oh ! vous, répondit Mme Berger, un cédibataire impénitent !

— Irréductible, madame.

Et la cuiller traça, dans l'air, une ligne tranchante.

— Vous nous trêvez donc bien détestable ?

— Du tout, chère madame : irresponsable, pas davantage. Résultat d'une longue hérédité, d'une éducation mal comprise et cent fois séculaire... ce qui lui assure une jolie solidité.

— Dans ce cas, il appartient aux hommes de nous rééduquer par le mariage... N'est-ce pas, Mme Pousaz ?

La notairesse eut un petit sourire d'acquiescement, mais le docteur ne parut guère l'apprécier, sa cuiller d'argent s'agita de droite à gauche et de gauche à droite en un mouvement des plus négatifs.

— Mission flatteuse, dit-il. Mais je ne suis pas pédagogue.

(A suivre).

Prosper Meunier.

Une heureuse initiative. — Nos écrivains et surtout les plus jeunes d'entre eux se plaignent parfois, et non sans quelque raison, d'être peu encouragés et d'éprouver de grandes difficultés à se faire connaître ou même publier.

Les directeurs de la *Patrie Suisse* ont donc pris une initiative qu'on ne saurait assez louer, en ouvrant un concours de nouvelles inédites. L'occasion est ainsi donnée à tous de prendre part à une compétition littéraire et de tenter la chance. Les lettres romanes ne sauraient que gagner à des manifestations de ce genre.

Le règlement est envoyé, gratuitement, à toute personne qui en fera la demande à la « *Patrie Suisse* », Genève.

Un premier prix de fr. 200, un second de fr. 125 et trois prix de fr. 75 récompenseront les auteurs des meilleures nouvelles. Celles-ci seront publiées dans la « *Patrie Suisse* ». La direction acceptera en outre sur la proposition du jury de publier d'autres nouvelles envoyées au concours et non primées.

Le concours sera clos le 15 mai.

Bourg-Ciné-Sonore. — Au Bourg, deuxième et irrémédiablement dernière semaine du *Metteur en Scène*, le premier film sonore de Buster Keaton. Les amateurs de l'écran, qui souvent se sont demandés quel était au dedans l'aspect d'un studio à Hollywood et quelle était la réaction d'un metteur en scène devant une faute d'un des artistes, pourront satisfaire leur curiosité en venant voir « *Le Metteur en Scène* ». Tous ceux qui aiment Buster Keaton le retrouveront plus sérieux que jamais dans son rôle « *pitre-qui-reçoit-une-claque* ». Au programme, les actualités parlantes Fox Movietone et un comique avec Laurel et Hardy, intitulé « *Fais pas le Clown* », qui fait la joie du public. Les enfants non accompagnés sont admis en matinée.

Pour la rédaction :

J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

SELLERIE

Garniture automobile, harnais neufs

Bâches, couvertures

Travaux en tous genres. Prix modérés

E. BALMAT

Place du Tunnel, 11

LAUSANNE

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

Margot & Jeannet

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

S. Geismar

Chapellerie. Chemiserie.

Confection pour ouvriers.

Bonneterie. Casquettes.

Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE